

SAGE Risle Charentonne



Commission n°2 « Qualité des eaux »

Lundi 9 février 2026

 **INTERCOM
Bernay**
Terres de Normandie



Merci aux 16
participants !

Propos introductif

La Commission n°2 « Qualité des eaux », réunie le Lundi 9 février 2026, s'inscrit dans la dynamique d'élaboration du nouveau SAGE Risle Charentonne.

Ce 2^{ème} atelier avait pour objectifs de :

- partager les éléments de l'état initial relatifs à la qualité des eaux,
- d'engager un travail collectif autour des enjeux futurs à intégrer dans le diagnostic du SAGE.

Dans un contexte d'évolution réglementaire, d'adaptation au changement climatique et de pressions croissantes sur la ressource, les temps participatifs ont favorisé l'expression des perceptions des acteurs sur les enjeux du territoire liés aux problématiques de qualité des eaux.

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu de cette 2^{ème} commission :



Objectifs :

- ♦ Lancer les commissions avec les acteurs du SAGE
- ♦ Mettre en discussion les origines de pollution
- ♦ Identifier les points noirs et risques émergents
- ♦ Clarifier ce qui relève du connu/incertain/controversé
- ♦ Partager les premiers éléments de l'état initial pour aller vers le diagnostic et ses enjeux

Déroulé

1

Propos introductif & objectifs du SAGE

2

Temps participatif n°1

Débat mouvant

3

Temps participatif n°2

Travail en sous-groupe

4

Présentation de l'état initial synthétique et & ouverture sur diagnostic

5

Temps participatif n°3

Co-construction du diagnostic : travail individuel et en sous-groupe

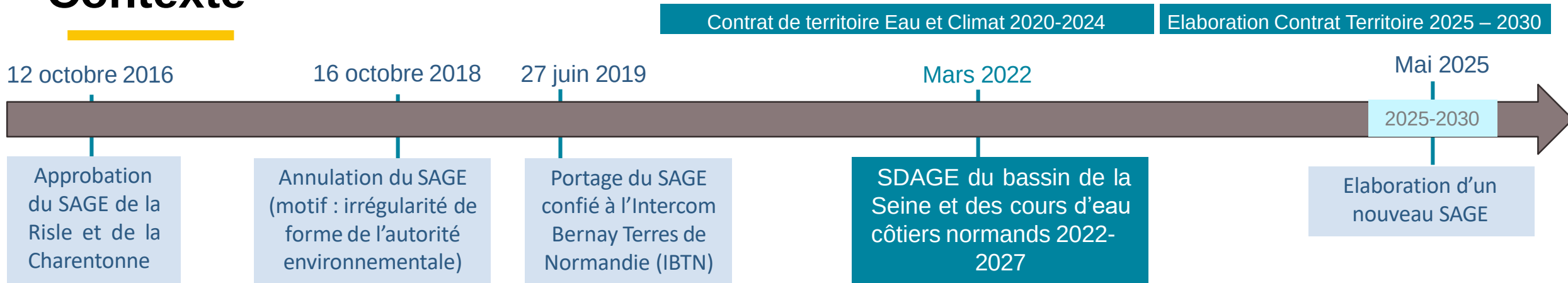
Clôture

1. Propos introductif & objectifs du SAGE

IBTN | SCE | COMMUN accord



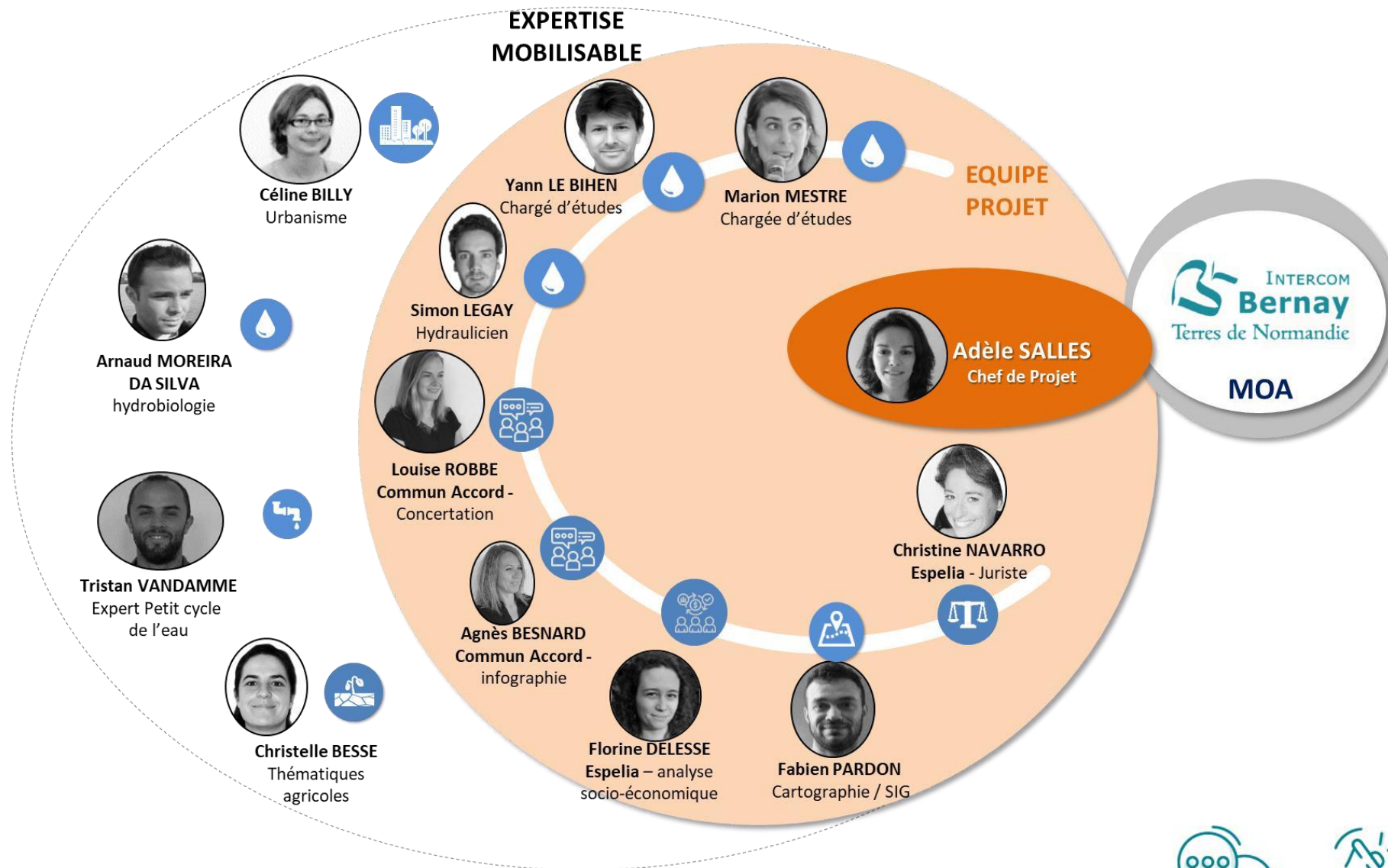
Contexte



Les défis de l'élaboration du nouveau SAGE :

- ➔ Intégrer les évolutions réglementaires
- ➔ Intégrer les changements de gouvernance, des usages, de l'état des eaux et des milieux afin de mettre en évidence les nouveaux enjeux du territoire et les intégrer dans les futurs documents du SAGE
- ➔ Prendre en compte les éléments développés dans le recours
- ➔ Aboutir à un document plus simple
- ➔ Prendre en compte le futur SDAGE en cours d'élaboration et notamment son défi majeur d'adaptation au changement climatique

Equipe d'étude



Présentation de COMMUN accord



Concertation, médiation territoriale, évaluation, approche sociologique et association des acteurs

Nos cœurs de métiers :



Démarches
participatives
d'évaluation et de
concertation
transparentes &
inclusives



Facilitation
d'intelligence collective



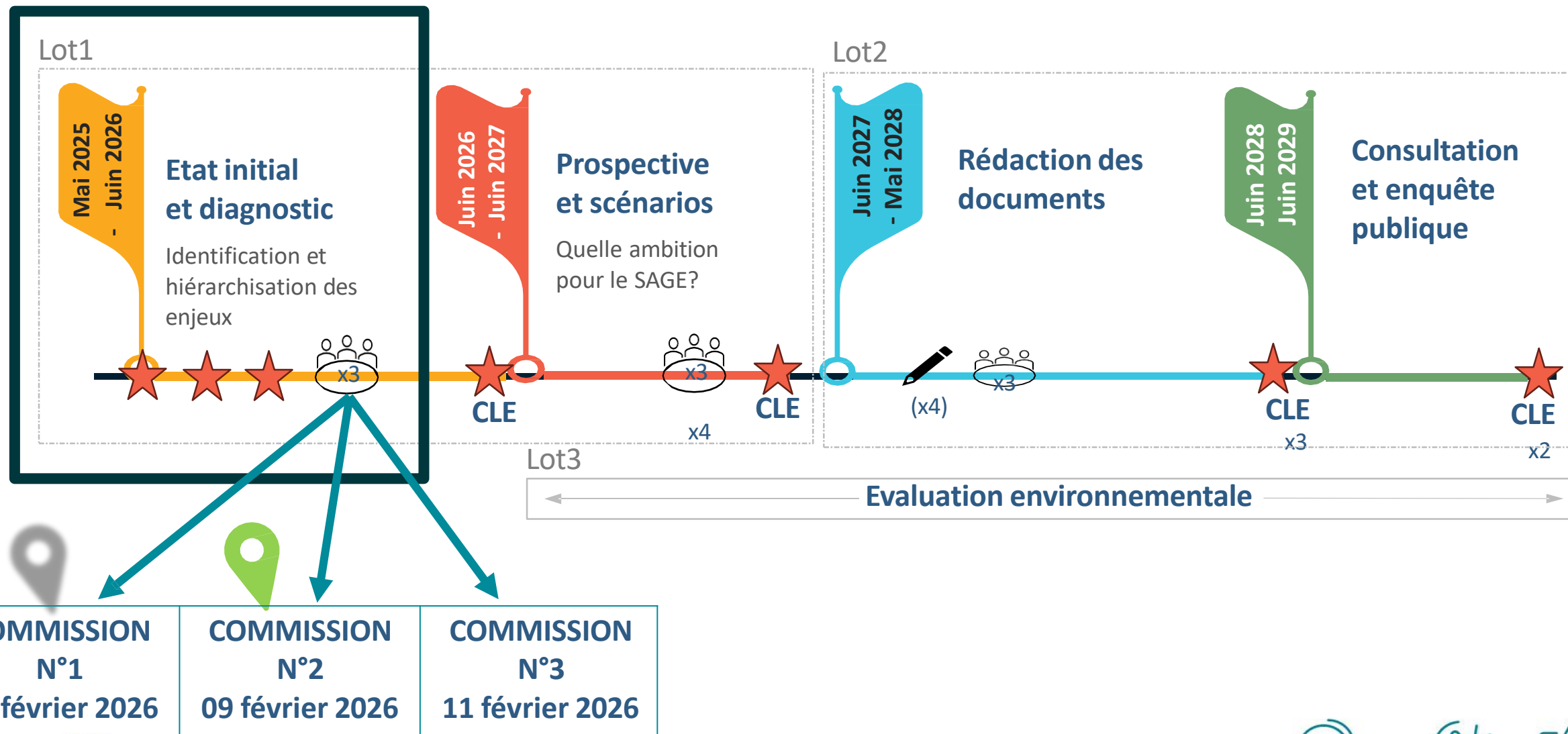
Infographie
Communication
Traitement de données



Nous
remettons de
l'humain au
des projets !



Calendrier global



Quel rôle pour l'état initial et le diagnostic ?

♦ Etat initial

- ❖ Produire un document organisant la connaissance du territoire en vue de réaliser un diagnostic et un atlas cartographique



Diagnostic

- ❖ Analyse croisée des pressions et des impacts afin de dégager les enjeux

À partir de données (existantes et disponibles) et de la vision
et de la perception des acteurs du territoire

Série d'échanges avec les acteurs dans le cadre de commissions thématiques pour le diagnostic

Elaboration de l'état initial en partenariat avec les acteurs

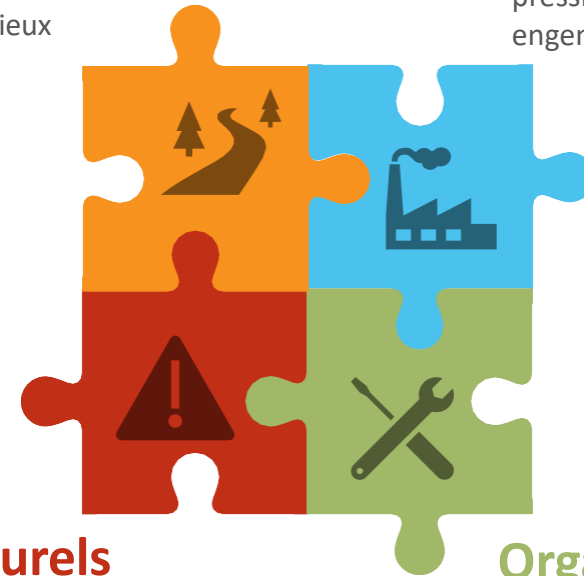
- ♦ Collecte de documents
- ♦ 20 entretiens individualisés + entretien groupé avec les EPCI-FP (7/13) :
 - ♦ Syndicats de bassin versant (SMBRC et SMBVR)
 - ♦ ASARM
 - ♦ Fédérations de pêche
 - ♦ Association des moulins
 - ♦ PNR Boucles de la Seine
 - ♦ Syndicats d'eau potable (SAEP Lieuvin , SAEP Risle et Plateaux, Syndicat départemental de l'Eau de l'Orne, SERPN)
 - ♦ Conseil départemental de l'Eure
 - ♦ Comité Départemental de Canoë/Kayak
 - ♦ Chambres d'agriculture
 - ♦ Syndicat des pisciculteurs de Normandie
 - ♦ Agence de l'Eau Seine-Normandie
 - ♦ France Nature Environnement
 - ♦ CPIE – Association 1001 légumes

Etat des milieux

Présentation des bassins versants
 Connaissance de la gestion qualitative des ressources
 Connaissance des milieux

Usages et fonctions

Habitat et démographie
 Contexte socio-économique
 Présentation des activités/usages et pressions potentiellement engendrées (qualité/quantité)



Risques naturels

Risque inondation, aspects prévention / protection /prévision des crues, lien avec l'aspect eaux pluviales / ruissellement...

Organisations et réponses existantes

Organisation et programmes de gestion de l'eau et des milieux naturels

2. Temps participatif n°1 : « ouverture immersive en débat mouvant »

Les résultats de la concertation

Un débat mouvant a été proposé aux participants afin de **recueillir leurs perceptions et leurs positions** sur plusieurs questions liées au sujet abordé. Cet exercice consiste à soumettre une question au groupe et à inviter les participants à **se positionner physiquement dans l'espace** selon leur vision/ perception.

Ce format permet de **rendre visibles les divers points de vue**, de **susciter l'échange entre participants** et de **donner la possibilité à chacun d'expliquer les raisons de son positionnement**.

Les éléments présentés ci-dessous synthétisent les positionnements exprimés par les participants, ainsi que quelques prises de parole illustrant les raisons qui ont motivé leurs choix de réponse aux différentes questions.



Temps participatif 1 : débat mouvant

Question 1 :

« De quel groupe d'acteurs faites-vous partie ? »

Légende des réponses des participants

Moins de 5 personnes



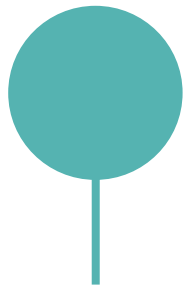
Entre 5 et 10 personnes



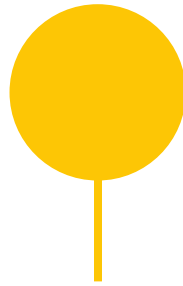
Entre 10 et 15 personnes



Supérieur à 15 personnes



Etat



Usagers,
associations,
organisations
professionnelles



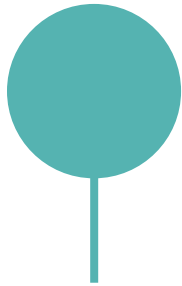
Collectivités



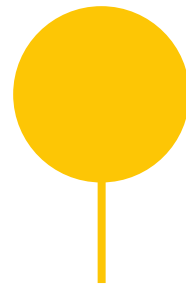
Temps participatif 1 : débat mouvant

Question 2 :

« Aujourd'hui la qualité des eaux sur le territoire est principalement dégradée par... »



Les pollutions diffuses agricoles



Les rejets ponctuels
(domestiques, industriels)

« A noter que les fossés avaient un rôle autrefois, lorsqu'ils étaient entretenus de jouer un rôle tampon avant d'arriver à la rivière... ils ne sont aujourd'hui plus entretenus, il faudrait qu'ils retrouvent cette fonction »

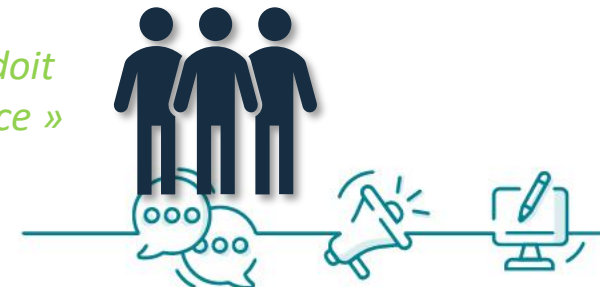


« Les problèmes de ruissellements sont devenus de grosses problématiques à prendre en considération »



Une combinaison de pressions difficiles à hiérarchiser

« Tout le monde doit prendre conscience »



Légende des réponses des participants

Moins de 5 personnes



Entre 5 et 10 personnes



Entre 10 et 15 personnes



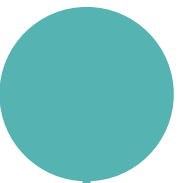
Supérieur à 15 personnes

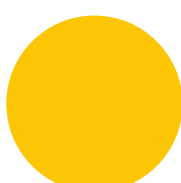


Temps participatif 1 : débat mouvant

Question 3 :

« Les connaissances actuelles sur les sources de pollution sont... »


Suffisantes


Globalement bonnes,
mais avec des zones
d'incertitudes


Insuffisantes



« La connaissance existe, mais elle est mal diffusée et parfois peu accessible. Elle comporte aussi des incertitudes, notamment sur la qualité des eaux, car les méthodes analytiques évoluent constamment et font encore l'objet de découvertes scientifiques »

« Je ne connais pas l'entière des sources de pollution en dehors de la zone que je connais bien »

« Malgré le fait que nous ayons beaucoup de connaissances, notamment en niveau scientifique, pour autant pour le Grand Public, celle-ci peut être « orientée » (influence des médias...) par contre la pharmacopée, n'est pas abordée alors qu'elle est source de pollution... c'est donc insuffisant en communication pour informer, sensibiliser »

« Il y a une profusion d'informations pour que l'agriculteur, le consommateur, l'industriel etc. s'y retrouvent ; il faut savoir où aller chercher ces informations »

Légende des réponses des participants

Moins de 5 personnes



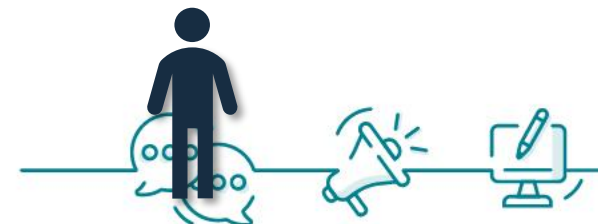
Entre 5 et 10 personnes



Entre 10 et 15 personnes



Supérieur à 15 personnes



Temps participatif 1 : débat mouvant

Question 4 :

« Par rapport aux pollutions permanentes (ponctuelles ou diffuses), les pollutions accidentelles sont... »

Légende des réponses des participants

Moins de 5 personnes



Entre 5 et 10 personnes



Entre 10 et 15 personnes



Supérieur à 15 personnes



Un enjeu secondaire

« En théorie aujourd'hui, il y a de la réglementation, on a une meilleure maîtrise de la pollution ponctuelle dans son déroulement et sa captation, qu'une pollution diffuse. De plus, nous n'avons pas vraiment eu de pollutions accidentelles »



Un enjeu important mais ponctuel

« Normalement, il y a de la réglementation face aux risques, on ne devrait pas arriver à des pollutions accidentelles »



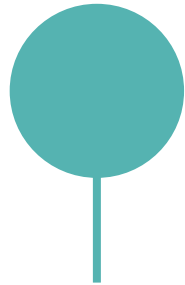
Un enjeu majeur



Temps participatif 1 : débat mouvant

Question 5 :

« Aujourd'hui l'état des eaux superficielles et des nappes sur le territoire est principalement marqué par... »



Des dégradations comparables

« Les cartes montrent l'état des eaux superficielles médiocres malgré tous les efforts réalisés »



« Je me suis mis entre les 2 propositions parce que je n'ai pas de connaissances suffisantes sur les eaux superficielles »



Des situations contrastées

Légende des réponses des participants

Moins de 5 personnes



Entre 5 et 10 personnes



Entre 10 et 15 personnes



Supérieur à 15 personnes



Temps participatif 1 : débat mouvant

Question 6 :

« Aujourd'hui la qualité des eaux brutes utilisées pour l'eau potable (AEP) est globalement... »

Légende des réponses des participants

Moins de 5 personnes



Entre 5 et 10 personnes



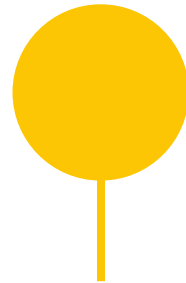
Entre 10 et 15 personnes



Supérieur à 15 personnes



Bonne



Moyenne

« Je trouve que c'est sur la physico-chimie qu'il y a une ré-interrogation et cela dépend aussi de quel point de vue on se place »



Dégradée

« On voit que la qualité se dégrade alors que des efforts sont faits, mais c'est parce que la connaissance s'améliore : le constat dressé est pessimiste, mais il ne faut pas être déçus de mieux connaître sa ressource ! Il faut trouver les leviers »



3. Temps participatif n°2

Cartographies des perceptions

Les résultats de la concertation



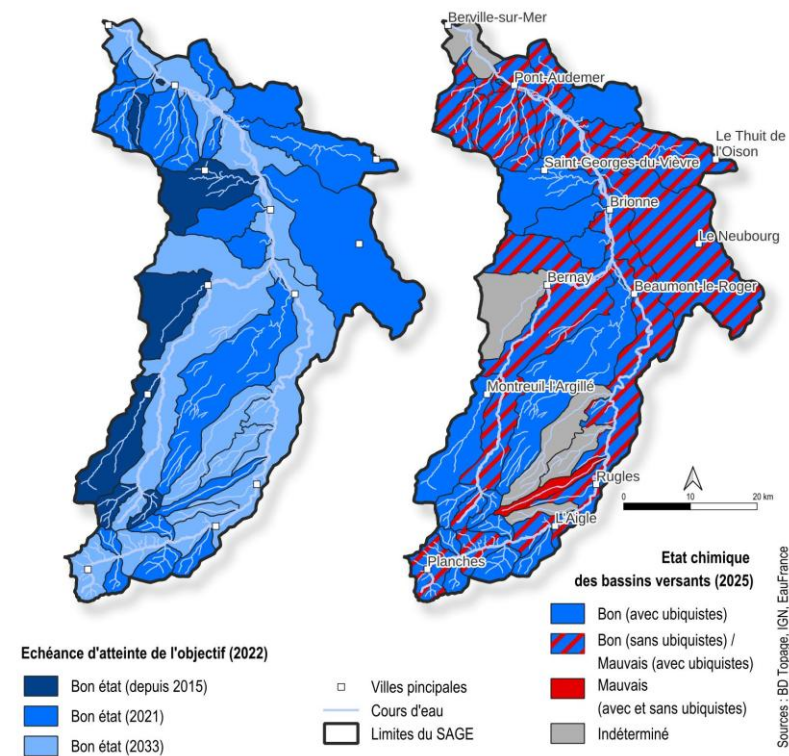
INTERCOM
Bernay
Terres de Normandie



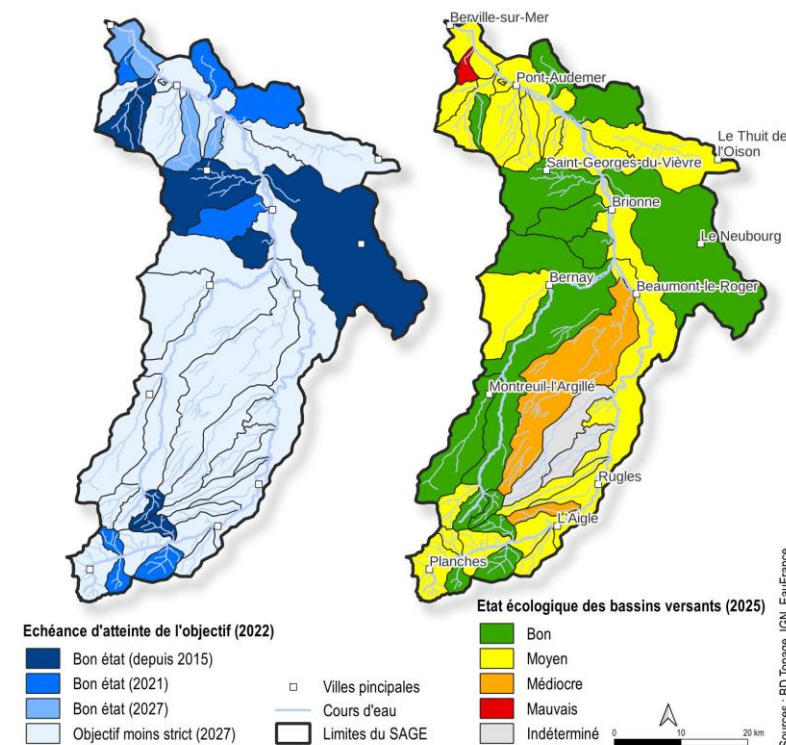
Temps participatif n°2 : Cartographies des perceptions

À l'aide des cartes ci-dessous, les participants ont été invités à répondre à deux questions :

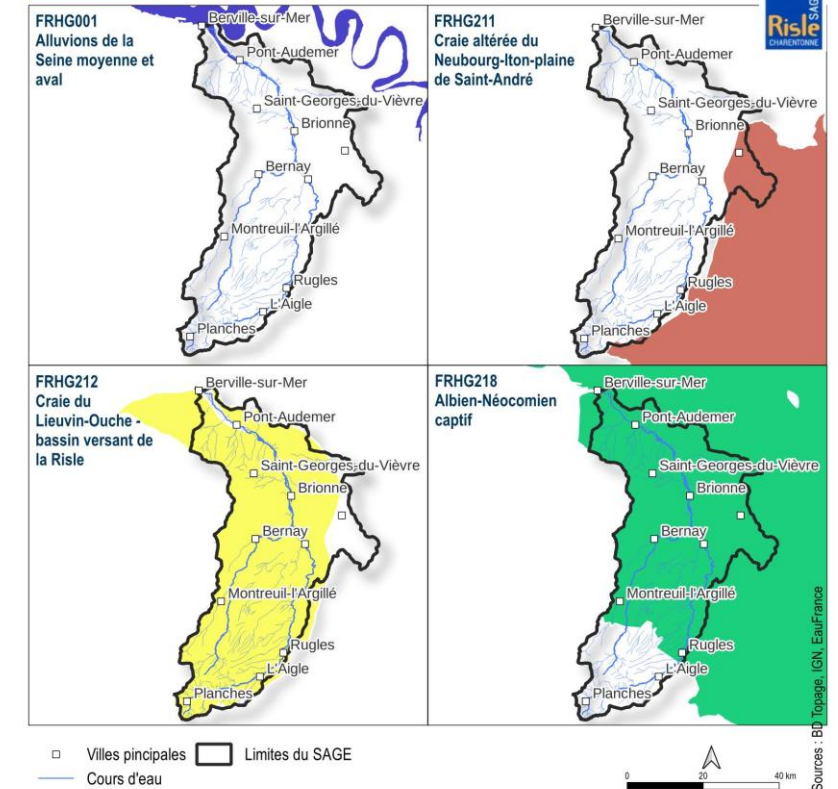
Etat chimique et objectifs des masses d'eau cours d'eau



Etat écologique et objectifs des masses d'eau cours d'eau



Masses d'eau souterraines



Ce deuxième temps participatif a eu comme objectifs de recueillir la perception des participants sur l'état des masses d'eaux superficielles et sur l'origine et la spatialisation des pollutions sur le territoire. Voici le retour des différents groupes.

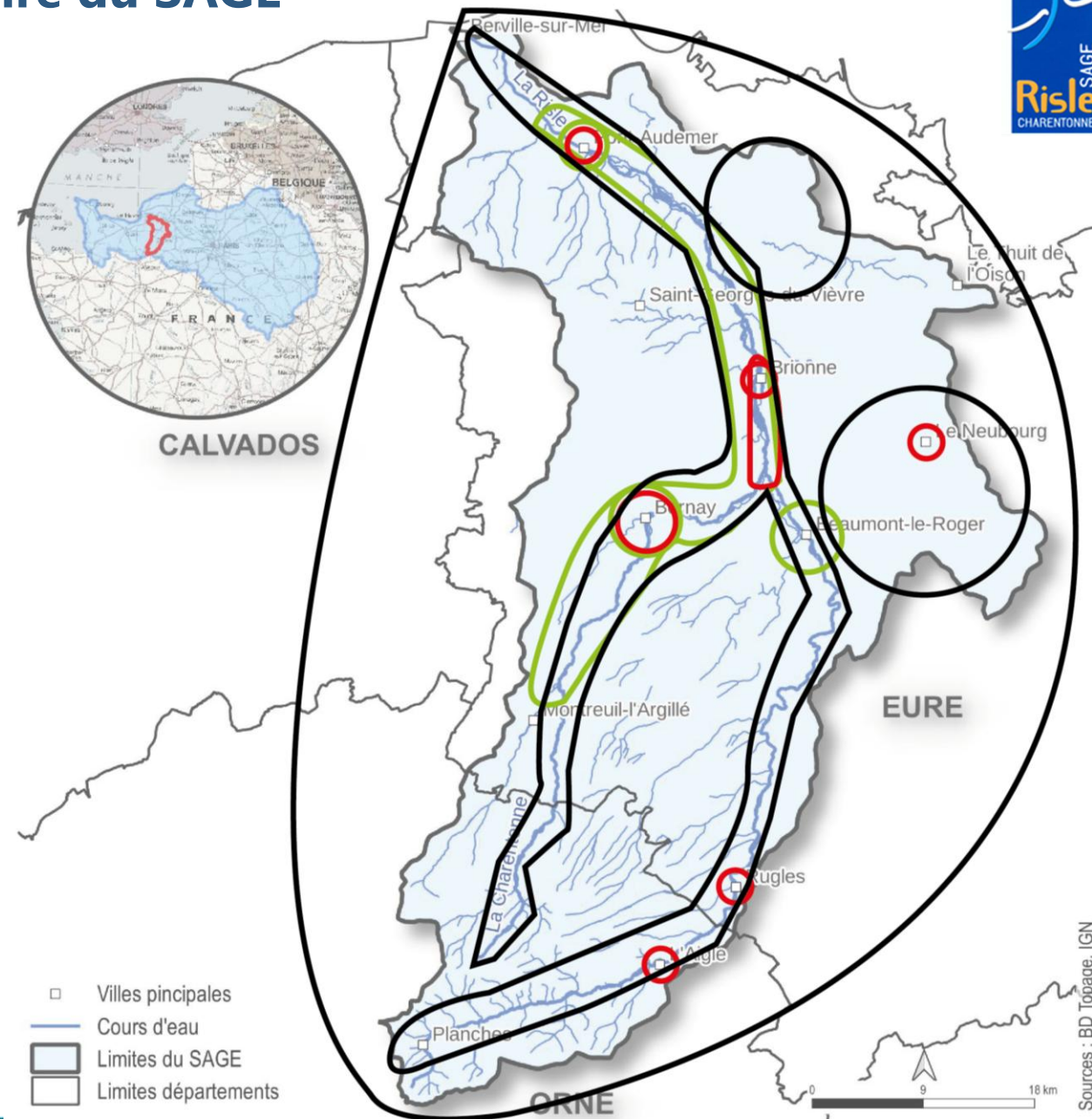
Question 1. « Que pensez-vous de l'état des masses d'eaux superficielles ? »

- Une dégradation de la qualité de l'eau dès l'amont du bassin
- « Beaucoup » de bon état en comparaison des masses d'eaux souterraines
- Besoin de localiser les stations d'épuration
- Données incomplètes, les cartographies ne font pas ressortir la réalité du terrain, ni l'évolution qui montre une dégradation sur le long terme
- Pollutions par l'agriculture et quelques industries accentuées par le ruissellement
- Rivières très eutrophes (riche en nutriments), beaucoup d'algues qui n'existaient pas il y a vingt ans
- Mares qui disparaissent
- Zones humides sur les plateaux qui pâtissent des retournements de prairies

Question 2. « Selon vous quelle est l'origine de la pollution qui explique la non-atteinte de l'objectif du bon état de la masse d'eau ? »

Les différentes tables ont positionné les zones qui, selon elles, sont associées à des pollutions sur les masses d'eau.

-  Pollution d'origine agricole
-  Pollution d'origine industrielle
-  Pollution d'origine domestique/urbaine



4. Présentation de l'état initial synthétique et les objectifs

| SCE



Qualité des eaux

Rappel de l'état initial :

COURS D'EAU :

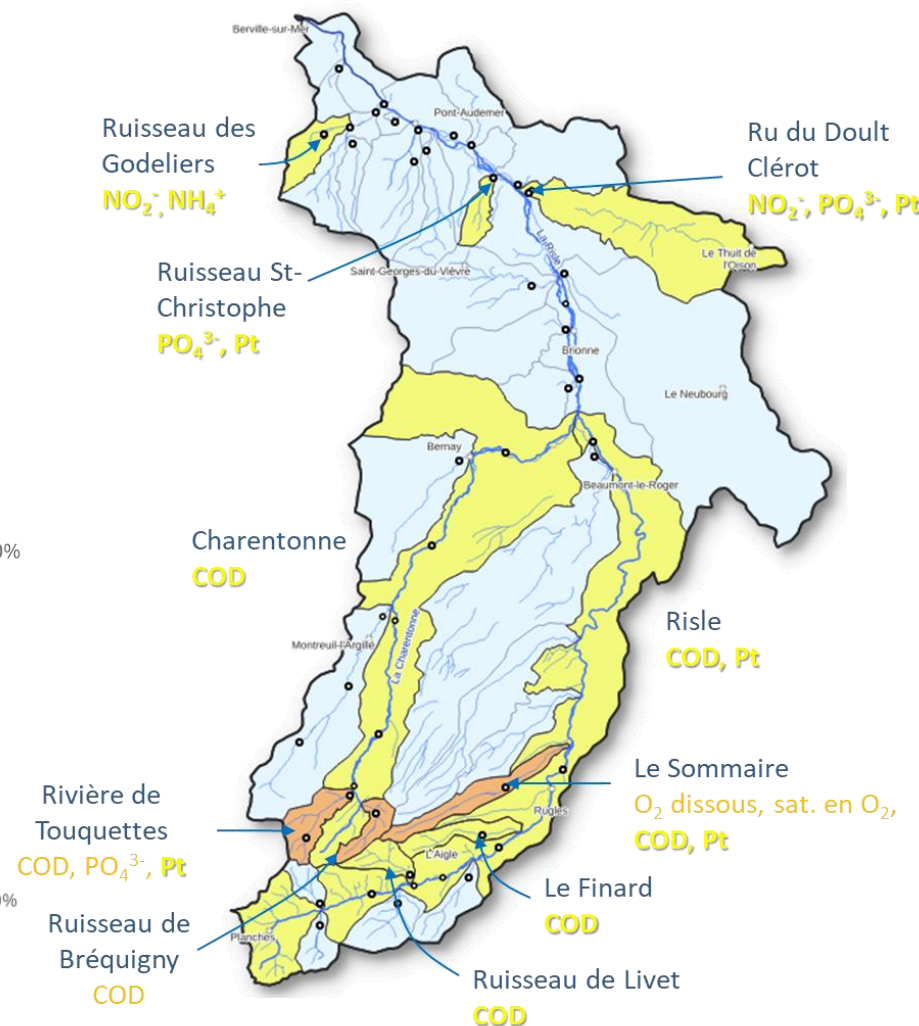
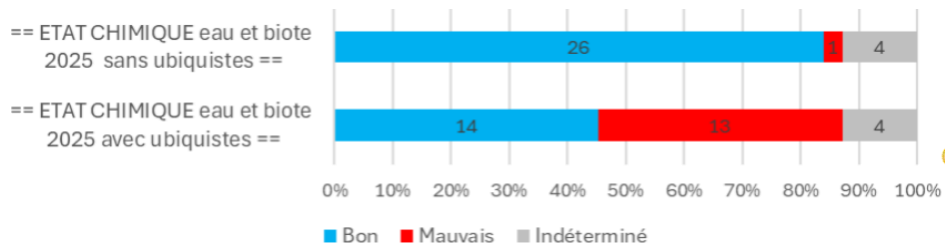
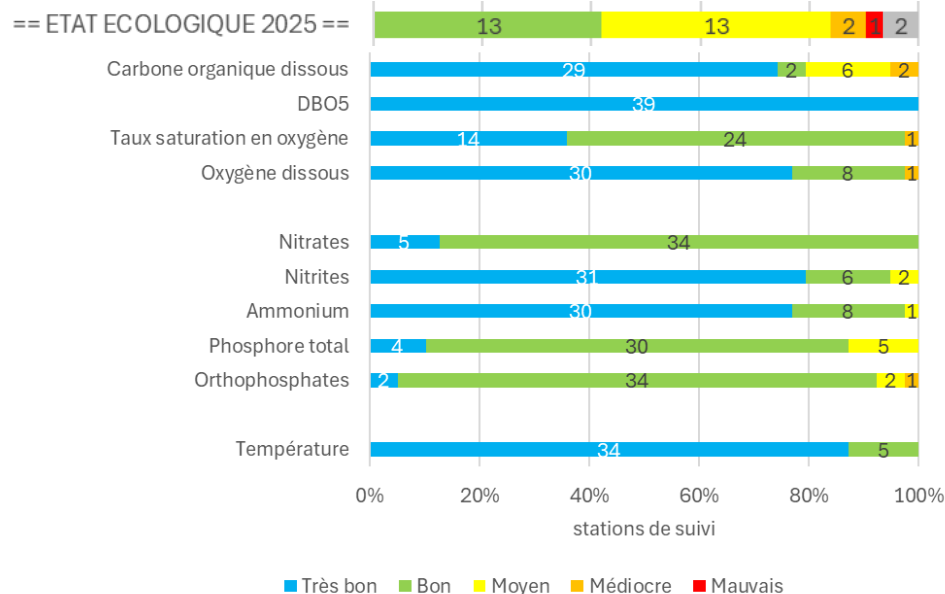
- Moins de 50% des cours d'eau en bon état écologique (Dérogations pour l'atteinte du bon état écologique : 15 masses d'eau)
- 84% conformes au bon état chimique (sans ubiquistes) : (masse d'eau du Sommaire en état mauvais) et 42% avec ubiquistes (Dérogations pour l'atteinte du bon état chimique avec ubiquistes (report à 2033) : 6 masses d'eau)
- Contamination quasi-généralisée par les pesticides (pour certains interdits d'utilisation) : 27 masses d'eau avec analyses ayant dépassé le seuil eaux destinées à la consommation humaine

PLAN D'EAU

- état écologique moyen (non-conformités sur paramètres biologiques et arsenic) + Dérogation pour l'atteinte du bon état écologique (objectif moins strict 2027)

RISLE MARITIME :

- état écologique moyen (non-conformités sur l'indice poisson) + Dérogation pour l'atteinte du bon état écologique (objectif moins strict 2027)



Qualité des eaux

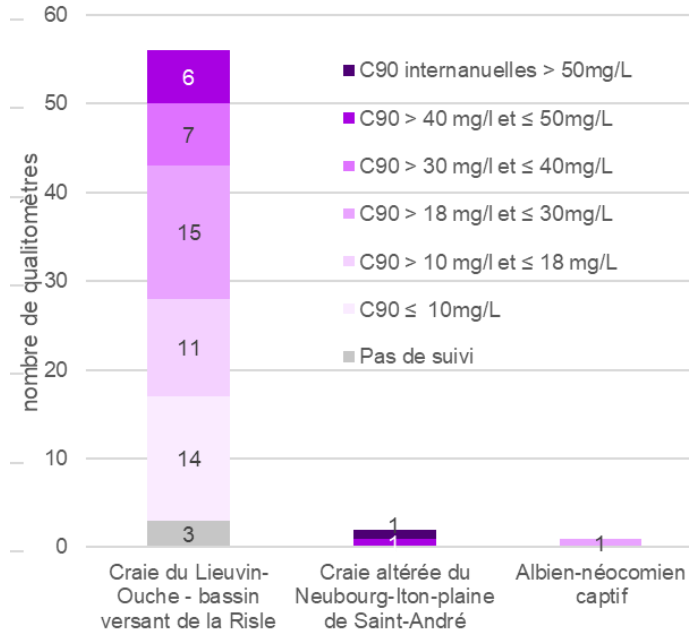
Rappel de l'état initial :

EAUX SOUTERRAINES :

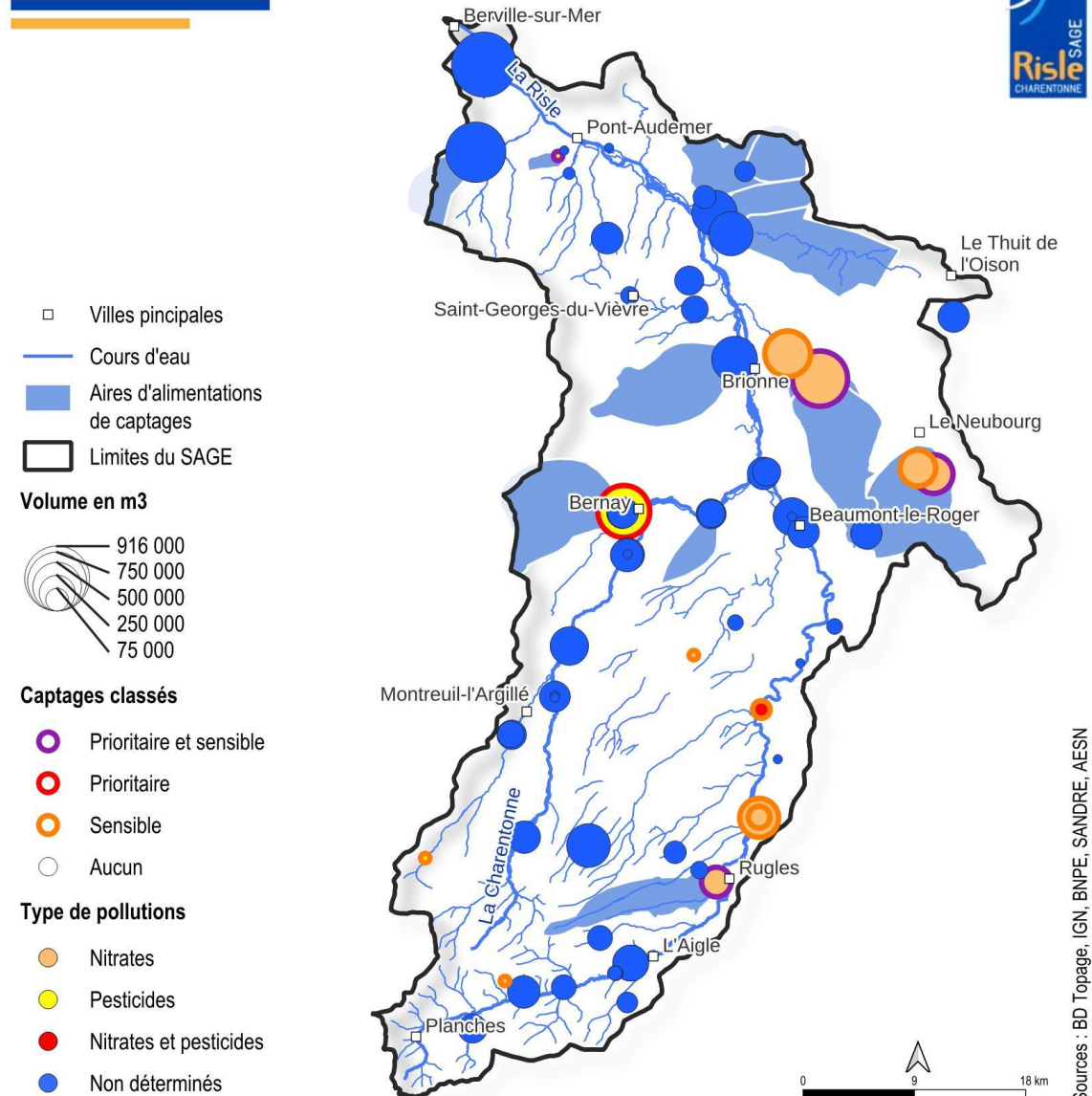
- 1 masse d'eau souterraine en bon état chimique sur les 4 (déclassement en majorité par des pesticides ou métabolites de pesticides ainsi que sur les HAP)
- teneurs en nitrates élevées en particulier sur la partie médiane du territoire sur les masses d'eau de la Craie

EAU POTABLE :

- 3 captages prioritaires nitrates et 7 sensibles au titre des nitrates
- Des problématiques au-delà de ces captages



Prélèvements en eau potable en 2022



Qualité des eaux

Pressions / influence extérieure :

- Pressions ponctuelles : rejets des systèmes d'assainissement et rejets industriels
- Usage de pesticides
- Ruissellement (régression des prairies et des éléments du paysage)
- Drainage agricole
- Morphologie dégradée des cours d'eau
- Changement climatique

Sensibilité des milieux

- Étiages plus marqués sur têtes de BV
- Sensibilité aux assecs
- Contexte hydrogéologique : présence de bétouilles
- Aléa érosion des sols
- Contexte hydrogéologique : présence de bétouilles

Des réglementations existantes et actions des maitres d'ouvrages :

- AAC délimitées et mise en place de programmes d'actions pour les captages prioritaires (hormis Rugles)
- Mise en place d'un observatoire des BAC sur le département de l'Eure
- Exercice de la compétence assainissement, campagne RSDE
- Opérations de restauration des cours d'eau et milieux humides
- Politique de protection de la trame verte et bleue
- Etudes hydrauliques
- Contractualisation de MAEC
- ...

Temps participatif n°3 : Co-construction du diagnostic

« Les questions clés/les enjeux à introduire dans le diagnostic au regard de la qualité des eaux pour répondre aux objectifs du SAGE »

ETAPE 1 : Individuel

1 idée par post-it

Vert = ATOUTS

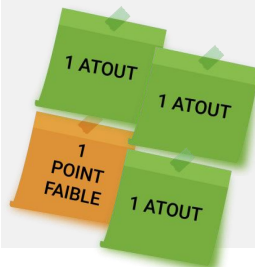
**Orange = POINTS
FAIBLES**



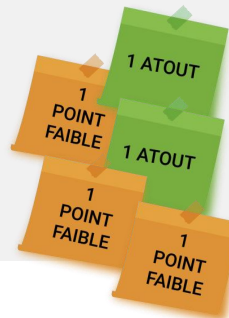
ETAPE 2 : En groupe

Partager & classer
vos contributions
par thème

THEME ?



THEME ?



ETAPE 3 : Tous les groupes

Partager une
synthèse

1 rapporteur /
groupe

2 min / groupe maximum

ETAPE 4 : Individuel

Vote
préférentiel /
enjeux



5 votes / personne



Ce 3^e temps participatif a eu comme objectifs de co-construire le diagnostic, en s'appuyant sur la question suivante :

« *Les questions clés/les enjeux à introduire dans le diagnostic au regard de la qualité des eaux pour répondre aux objectifs du SAGE* »

Les participants ont été invités à formuler leurs idées individuelles sous forme d'atouts et faiblesses, qui ont ensuite été classifiées par thématique, en groupe. Les différents thèmes ci-contre ressortent des échanges, et sont synthétisés dans les pages suivantes.



COMMUNICATION



GOUVERNANCE & ACTEURS



CONNAISSANCES



ACTIONS



RUISSELLEMENT / AMENAGEMENT
HYDRAULIQUE DOUCE



AGRICULTURE



CHANGEMENT CLIMATIQUE



FINANCEURS



RÉGLEMENTATION



COÛT



ASSAINISSEMENT



POTENTIEL D'AMÉLIORATION



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



COMMUNICATION

ATOUTS

- L'animation et la sensibilisation faite par les techniciens sur le terrain

POINTS FAIBLES

- Travail de sensibilisation auprès de tous les acteurs
- Valorisation/communication de la connaissance du territoire du SAGE
- Attention à la manière de présenter le diagnostic pour ne pas braquer les agriculteurs et ne pas "monter" les consommateurs contre eux
- Besoin de concertation
- Absence de connaissances sur la qualité des eaux due à une mauvaise communication
- Peu de communication grand public pour dire ce qu'il faut éviter de rejeter dans l'eau (comme pour le tri des déchets par exemple)
- Evolutions des pratiques lentes à mettre en place



GOVERNANCE & ACTEURS

ATOUTS

- Gouvernance sur l'eau structurée
- GEMAPI
- Structures porteuses de projets
- SAGE et sa concertation (X2)
- Le contrat de territoire

POINTS FAIBLES

- Concilier les différents acteurs et activités
- Méconnaissance de tous les acteurs du territoire
- Positionnement du SAGE (rôle que ce dernier va/veut avoir) sur la qualité des eaux
- Interaction du SAGE avec les maîtres d'ouvrage du territoire
- Structure isolée
- Gouvernance (échelle des maîtres d'ouvrage) pour faire face aux investissements curatifs
- Travail concerté sur des sujets communs entre structures
- Le temps à laisser/à adapter pour réagir/réaliser l'action
- Action sur la qualité de l'eau, déconnectée des actions sur la biodiversité dans les services syndicat/intercommunalités (X2)





CONNAISSANCES

ATOUTS

// Connaissances localisées et non partagées

- Bonne connaissance de nos zones respectives locales
- Connaissance spécifique de « petits » territoires au sein du bassin
- Pluralité, diversité des territoires
- Acquisition de connaissances à poursuivre et à améliorer (AAC, suivi, qualité, traçage, etc.)
- Un réseau de suivi, d'analyse qui permet d'avoir un état des lieux au moment où elles sont réalisées

POINTS FAIBLES

// Connaissances localisées et non partagées

- Mauvaise connaissance du territoire au global (X3)
- Pluralité des territoires
- Contexte géologique
- La connaissance des nouveaux polluants et les effets cumulatifs
- Un réseau de suivi d'analyse qui évolue qui met en avant de nouveaux problèmes, qui nous permet de détecter de nouvelles, substances, actives, métabolites...
- Pondération des pollutions mal maîtrisées (techniquement / politiquement)
- Les indicateurs ne reflètent pas la réalité du terrain
- Débits des cours d'eau fortement liés à la nappe
- Problématique, bassin, autoroute : pollution HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) de la nappe

// Connaissance du milieu

- Âge de l'eau





ACTIONS

ATOUS

- Démarche existante (AAC)
- Déjà des actions mises en place, comment les mettre en avant, et mesurer leurs impacts ?

// Actions préventives, pollution

- MAEC
- Maintien des prairies humides
- Entretien des fossés
- Évolution des pratiques agricoles : couverts, végétaux, rotation des cultures
- Politique RSE des entreprises

POINTS FAIBLES

- Faible mobilisation des différents acteurs, surtout des agriculteurs
- Mobilisation globalement faible sur les démarches de protection de la ressource

// Actions préventives, pollution

- Économie agricole, revenus
- Inertie de l'action menée
- Poursuivre les démarches préventives

// Actions à mener en parallèle

- Prix de l'eau pour le consommateur
- Renforcer les contrôles ?
- Démarche réglementaire à engager ou à réviser (PGSSE zone captage, DUP...)
- Absence de certains acteurs pourtant inscrits lors de cet atelier





RUISELLEMENT . aménagement hydraulique douce

ATOUTS

- Préservation des milieux humides
- Existence de nombreux fossés qui permettraient la décantation des eaux de ruissellement

POINTS FAIBLES

- Maîtrise des ruissellements
- Disparition des haies
- Entretiens insuffisants, utilisation insuffisante des fossés en plateau et en vallée
- La faiblesse de l'hydraulique douce entre les plateaux et les vallées
- Mieux cartographier les aménagements sur le SAGE ; mettre en avant l'hydraulique douce pour protéger les cours d'eau lorsque c'est nécessaire
- Infrastructure écologique à mettre en place : bandes enherbées, bétouilles, haies...
- Ruissellement important, problématique d'engouffrement rapide dans la nappe "bétoire"
- Changement de certaines pratiques agricoles



AGRICULTURE

ATOUTS

- Atouts des prairies pour la qualité des eaux

POINTS FAIBLES

- Pratique culturale, drainage (sans rétention)
- Mauvaise connaissance des pratiques agricoles et de l'impact qui engendre des changements



CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Changement climatique, ruissellement, sécheresse
- Conflit d'usages
- Sécurisation AEP



FINANCEURS

ATOUTS

- Financements
- Poursuite des aides Plan hydraulique douce (lutte contre la turbidité)

POINTS FAIBLES

- Des subventions qui baissent pour les collectivités
- Cohérence des politiques publiques : glyphosate pour les particuliers



RÉGLEMENTATION

- Une réglementation qui donne un cadre (ce que l'on peut faire, ce que l'on ne peut pas faire...)

- Le respect des plans d'actions sur les aires d'alimentation de captage (uniquement sur le volontariat, et toujours reconduit sans résultat probant, ni obligation)
- Mesures non contraignantes sur les bassins d'alimentation de captage
- Une complexité des réglementations qui font que l'on peut rapidement être perdu (réglementation, phyto, directive nitrate, conditionnalité...)



ASSAINISSEMENT

ATOUTS

- Poursuite des aides en assainissement non collectif pour les installations non conformes dans les zones de captage
- Des systèmes d'assainissement collectif conformes

POINTS FAIBLES

- Enjeux autour de l'urbanisme
- Faire un état des lieux des suivis RSDE des collectivités
- ANC non aidé
- Des investissements importants à venir pour renouveler les infrastructures de traitement de l'eau usée



COÛT

- Coût de la dépollution de l'eau
- Pas de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) pour dédommager les exploitants
- Distribution eau en bouteille



POTENTIEL D'AMÉLIORATION

ATOUTS

- Rejet industriel en amélioration
- Beaucoup d'amélioration, des stations d'épuration en nombre et qualité
- Qualité d'eau, meilleure par le passé... possibilité d'amélioration ?
- Des progrès sur l'assainissement
- Cours d'eau, réservoirs pour les espèces migratrices à protéger
- Nombreuses actions et travaux réalisés sur les cours d'eau

POINTS FAIBLES

- Insuffisance des mesures chimiques bactériologiques et des rejets



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- La faible industrialisation du bassin versant

- Transformation du paysage en lien avec la dégradation de la qualité de l'eau



GROUPE 1 :

1. Votre méthodologie durant ces 2 premiers temps :

- Beaucoup d'échanges et en accord sur les questionnements

2. Vos principaux thèmes

- En premier lieu, nous avons abordé le changement climatique, car un enjeu important sur l'eau (inondation, ruissellement, qualité de l'eau...) et que ça allait apporter probablement des conflits d'usages
- La gouvernance

3. Les principaux enjeux à partager aux autres groupes

- La gouvernance : l'échelle (la taille des structures et le morcellement des structures qui en portent la compétence)
- Amener à un travail concerté pour une problématique donnée (une structure peut avoir la compétence mais peut être amenée à travailler avec une autre)
- Financements moindres qui peuvent être un frein au projet (ANC...)
- Les actions à mener

GROUPE 3 :

1. Votre méthodologie durant ces 2 premiers temps :

- Réflexion individuelle puis partage collectif par grands thèmes

2. Vos principaux thèmes

- Connaissance et acteurs

3. Les principaux enjeux à partager aux autres groupes

- Manque de connaissances car manque de communication et d'information alors qu'il existe différents acteurs qui ont des connaissances localisées mais non partagées : se pose alors la question des interactions et mobilisation de tous
- Acteurs et gouvernance à mettre en place ?

GROUPE 4 :

1. Votre méthodologie durant ces 2 premiers temps :

- Mise en commun des idées, par thématiques

2. Vos principaux thèmes

- Ruissellement ou aménagement d'hydraulique douce
- Changement de pratiques

3. Les principaux enjeux à partager aux autres groupes

- Ruissellement ou aménagement d'hydraulique douce : point faible de notre territoire mais qui reste un enjeu majeur
- Bassin versant à potentiel avec de l'amélioration sur certaines thématiques (ex. cours d'eau, réservoir biologique...)
- Connaissances qui ne reflètent pas la réalité de terrain / déconnecté du ressenti global (pas d'appropriation des données, des clés de lecture)
- Avec une gouvernance « morcelée » qui rend difficile la transversalité (pas d'endroits pour se retrouver et discuter du sujet « Qualité » : réflexion en silo, et l'atout du SAGE/contrat de territoire qui va peut-être permettre d'améliorer cette transversalité)
- Un manque de communication et une réglementation qui apporte un cadre mais qui apporte aussi une difficulté (évolution/appropriation)

Les choix préférentiels des participants : commission « Qualité de l'eau »

DERNIER TEMPS : Individuellement

Vote préférentiel / enjeux



5 votes par personne

A l'issue de ce temps de travail en groupe, tous les participants ont pu réaliser 5 votes préférentiels sur l'intégralité des propositions des membres participants à la commission.

Vous trouverez, ci-dessous, un nuage de mots de synthèse reflétant l'occurrence des choix préférentiels des participants.

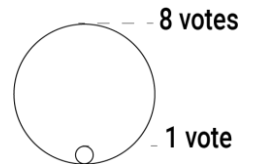
Pour information :

- La **couleur** du mot précise si la contribution était un **enjeu** ou un **thème**
- La **taille** du mot précise l'occurrence, soit le nombre de votes sur chaque contribution

Légende

- Vote sur thème
- Vote sur enjeu

Légende : taille du mot
fonction de nombre de
fois voté :



Connaissances

Pondération des pollutions mal maîtrisées (techniquement/politiquement)

Changement climatique

Gouvernance

Le contrat de territoire

Méconnaissance de tous les acteurs du territoire

Structure isolée

Positionnement du SAGE (rôle que ce dernier va/veut avoir) sur la qualité des eaux

Interaction du SAGE avec les maîtres d'ouvrage du territoire

Le temps à laisser/à adapter pour réagir/réaliser l'action

Gouvernance (échelle des maîtres d'ouvrage pour faire face aux investissements curatifs

Travail concerté sur des sujets communs entre structures

Action sur la qualité de l'eau, déconnectée des actions sur la biodiversité dans les services syndicat/intercommunalités

Déjà des actions mises en place, comment les mettre en avant, et mesurer leur impact

Maintien des prairies humides

Inertie de l'action menée

Entretien des fossés

Évolution des pratiques agricoles, couverts, végétaux, rotation des cultures

Poursuivre les démarches préventives

Économie agricole, revenus

Prix de l'eau pour le consommateur

Ruissellement

Existence de nombreux fossés qui permettraient la décantation des eaux de ruissellement

Ruissellement important, problématique d'engouffrement rapide dans la nappe "bétoires"

Changement de certaines pratiques agricoles

Pratique culturelle, drainage (sans rétention)

Mauvaise connaissance des pratiques agricoles et de l'impact qui engendre des changements

Transformation du paysage en lien avec la dégradation de la qualité de l'eau

Des investissements importants à venir pour renouveler les infrastructures de traitement de l'eau EU

Le respect des plans d'action sur les aires d'alimentation de captage (uniquement sur le volontariat, et toujours reconduit sans résultat, probant, ni obligation)

Une complexité des réglementations qui font que l'on peut rapidement être perdu (réglementation, phyto, directive, nitrate, conditionnalité)

Une réglementation qui donne un cadre (ce que l'on peut faire, ne pas faire...)

Insuffisance des mesures chimiques bactériologiques des rejets

Qualité d'eau, meilleure par le passé... possibilité d'amélioration ?

Des subventions qui baissent pour les collectivités

Cohérence des politiques publiques : glyphosate pour les particuliers

Financements

Coût de la dépollution de l'eau

Pas de PSE pour dédommager les exploitants

Valorisation / communication de la connaissance du territoire du SAGE

Évaluation des pratiques lentes à mettre en place

Travail de sensibilisation auprès de tous les acteurs

Absence de connaissances sur la qualité des eaux due à une mauvaise communication

L'animation et la sensibilisation faite par les techniciens sur le terrain

Peu de communication grand public pour dire ce qu'il faut éviter de rejeter dans l'eau (comme pour le tri des déchets par exemple)

Merci à tous pour votre participation !



Les prochaines étapes

Réalisation des 3
Commissions
Thématiques →
février 2026

Réalisé

Élaboration du
diagnostic →
**mars 2026-mai
2026**

CLE – validation
du diagnostic →
mai-juin 2026

*En fonction de la composition
de la future CLE*





Merci

